

Auguste Alexandre Fauvel

Eléments tirés de son dossier individuel aux Archives Centrales de la Marine

Direction du Personnel militaire et mouvements de la flotte. 095 353

Né 22.09.1821, retraité 19.11.1863 décédé 14.08.1867

Elève de l'Ecole navale, le 4 novembre 1837 (16 ans)

Elève de la Marine (2^{ème} classe) 1^{er} septembre 1839 (18 ans)

Elève de 1^{ère} classe 1^{er} novembre 1841 (20 ans)

Enseigne de Vaisseau 16 novembre 1843 (22 ans)

Lieutenant de vaisseau le 1^{er} janvier 1850 (29 ans)

Chevalier de la Légion d'Honneur : 14.08.1953 (32 ans)

Commandant du Fulton de 1856 à 1858 (35 à 38 ans)

Jusqu'au 20 décembre 1863 (42 ans) (095 425)

Préparation à l'entrée à l'Ecole Navale

Auguste doit préparer à 16 ans le concours d'entrée à l'Ecole Navale en classe préparatoire à Lorient, 1837-38 . Son père Jérôme doit prendre l'engagement d'assurer tous les frais qui en résulteront. Ce qui l'amène à solliciter une demie bourse au Ministre.

Certificat du père : Je soussigné Jérôme Louis Fauvel déclare que mon fils Auguste Fauvel passera son examen au collège de Lorient, où il fait ses études actuellement, Cherbourg, le 29 mai 1837. 101 015

Certificat : Je soussigné, médecin du Collège de Lorient certifie avoir visité Auguste Alexandre Fauvel, né le 22 septembre 1821, que cet élève est d'une forte constitution, qu'il n'a pas d'infirmité, qu'il porte à chaque bras une cicatrice provenant de a vraie vaccine, que par conséquent il ... propre aux Services publics. Lorient le 27 avril 1837 (101 023)

Je soussigné Jérôme Louis Fauvel, Maître entretien au port de Cherbourg, prends par le présent l'Engagement de payer par trimestre et d'avance une pension annuelle de sept cents francs pour mon fils Auguste Fauvel, âgé de quinze ans actuellement, élève au collège de Lorient, dans le cas où il serait admis à l'Ecole Navale après avoir subi l'Examen auquel il va se présenter, je m'oblige également à lui fournir le trousseau, les instruments, les livres et autres objets nécessaire aux Etudes, fait à Cherbourg

Vu par nous Maire de a ville de Cherbourg pour légalisation la signature J. Fauvel apposée ... à Cherbourg le 29 Mai 1837

Vu pour légalisation de la signature, Cherbourg le 9 juin 1837, le sous-préfet

Vu pour légalisation le 10 juin 1837 pour le Préfet de la Marine (101 034)

Une fois intégré à l'Ecole Navale de Brest, à 17 ans

Relevé de notes du 2^{ème} trimestre scolaire de l'année 1838-1839, 1^{ère} Division Bulletin de classement de l'élève Fauvel Auguste,

On y voit toutes les matières enseignées, il est indiqué que dans la gamme de punitions possibles, il n'a eu qu'une seule vigie à assurer, mais pas de jours de cachots ...

Rang de l'élève dans le classement : 1^{er} (ou 10^{ème} ?) Journées d'hôpital 8

Note en bas de page : Jeune homme très intéressant sous tous les rapports et d'un physique distingué. Signé le capitaine du vaisseau l'Orient commandant l'école navale, le 15 mai 1839 (100 941)

Et au trimestre précédent, un même bulletin de notes où la punition est plus sévère.

1^{ère} division 1^{er} trimestre 1838-39

Classement 7^{ème}, punitions 7 jours de vigie, 8 journée hôpital

Continue à donner ... et espérance (101 003)

Une fois intégré à l'Ecole Navale, son père Jérôme tente d'obtenir une bourse

Mon fils s'est présenté aux examens pour l'Ecole Navale et é été classé le huitième sur la liste d'admission. Déjà lorsqu'il est entré à l'Ecole préparatoire de Lorient, j'ai pris la liberté de vous adresser la demande d'une bourse et ma demande a été appuyée par M. le Préfet Maritime de Cherbourg. J'ose espérer qu'aujourd'hui la supplique que je vous renouvelle, ... bien accueillie plus favorablement.

J'ai été employé au port de Cherbourg depuis 1821 jusqu'en 1827 comme ... Maître; et en qualité de Maître contrôleur depuis cette époque jusqu'à ce jour. Toujours j'ai su me concilier la bienveillance de mes chefs par une conduite irréprochable et de la régularité dans mon service.

Suite au verso : Permettez-moi, Monsieur le Ministre d'évoquer ces titres pour vous supplier de m'aider à supporter, car la concession d'une demie bourse à l'Ecole Navale les sacrifices qu'entraîne pour nous l'éducation de mon fils, qui d'ailleurs a toujours eu d'excellentes notes au collège de Lorient, et que tout annonce devoir être un jour un officier utile à son pays. J'ose espérer que vous voudrez bien ne pas rejeter ma demande. J'ai l'honneur d'être avec mon profond respect, Monsieur le Ministre, votre très humble et très obéissant serviteur. Signé J. Fauvel

Annotation suivante : Le directeur des Constructions navales soussigné, ne peut que recommander à la bienveillance Monsieur le Ministre de la Marine le jeune Fauvel qui, outre les services de son père énoncés ci-contre, recommande réellement lui-même par les succès brillants qu'il a constamment obtenus pendant tout le cours de ses études par la bonne conduite, son zèle et son aptitude au travail.

Signé le Contre Amiral, Préfet maritime se plaît à reconnaître de nouveau les titres du pétitionnaire à la faveur qu'il sollicite pour son fils qui, de son côté s'en rendra tout à fait digne par son application à l'étude, et rang élevé qu'il a obtenu dans son examen d'admission à l'école navale. Cherbourg, le 21 octobre 1837 (101 047)

dès la fin de la première année, en 1839, il commence des temps de navigation, sur le vaisseau Océan.

Certificat du port de Brest, ...du 4 octobre 1839

Il est ordonné à M. Fauvel, élève de 2^{ème} classe d'embarquer sur le vaisseau l'Océan, commandé par M. Parseval D'Echère ?? capitaine de vaisseau. (100 922)

De 1840 à 1852, ses notations et de très forts éloges

Note sur Auguste du 21.10.1840 : Bon jeune homme, fait très bien son service ... (095 444)

Du 28.08.1842 : Entend bien son métier, mais manque de zèle et d'activité. Calcule et observe bien.

Du 09.12.1842 : Fait son service à mon entière satisfaction, ... éducation bonne, un bon sujet.

Du 30.11.1846 : a longtemps rempli les fonctions de second, a ensuite été chargé des montres, a montré zèle et capacité, est de plus bon manœuvrier, en tout un excellent officier. Et on ajoute : jeune officier très recommandable, il est actuellement second sur la Prudente.

Le 23.11.1847 : long éloge et demande de le passer au grade de Lieutenant de Vaisseau

Le 10.06.1848 : fils d'un Maistre du port de Cherbourg. Officier des plus distingués et des plus capables. Jeune homme plein d'avenir que je ne saurais trop recommander proposé pour l'avancement. Signé Contre Amiral Deloffre, Préfet maritime de Cherbourg.

Le 15.12.1848 : Proposition ... (095 503)

Le 28.06.1848 : Proposé pour avancement par le V.A. Leblanc, Préfet maritime à Brest. (095 511)

Cet officier sert très bien, a très bonne tenue. Le 15.12.1948

Et plus long éloge pour demander pour lui, la Légion d'Honneur : Et une réponse : Je m'associe à cette bonne note, mais il est encore jeune (37 ans) : plus tard ce sera une décoration bien placée.

Lignes difficiles à lire, puis Conduite, moralité, et santé bonnes. Apte à la navigation à voile, au canonnage et aux observations. (095 520 et 527)

Le 31.10.1850 Parle l'anglais, cet officier a de l'intelligence et du zèle, il a de l'avenir. Signé le Contre Amiral Deloffre qui ajoute : très bon officier, servant bien, et "faisant bien".

Le 6.11.1851 : Très bonne conduite, moralité parfaite, santé bonne. Apte aux deux navigations. Très apte aux divers exercices. Ecrit et parle l'anglais avec beaucoup de rectitude. Dans quelque position qu'on mette ce jeune officier, on peut compter sur ses excellents services, il fera toujours bien.

Le 25.10.1852. Le C.A. Guillais, Préfet maritime, ajoute : M. Fauvel était l'aide de camps de mon prédécesseur, et je me félicite tous les jours de lui avoir fait continuer dans les mêmes fonctions auprès de moi. C'est un officier d'avenir.

Déjà proposé pour la décoration, je m'associe ... (095 551)

Port de Brest,... Ordonné à M. Fauvel

Monsieur, en quittant le commandement du vaisseau l'Océan, il m'est agréable d'avoir à vous exprimer combien j'ai été satisfait de votre conduite et de votre zèle pendant le temps que vous avez servi sous mes ordres. Je désire que ce bon témoignage que je me plais ici à vous donner soit un titre pour vous faire obtenir la bienveillance d'un conseil chargé de vous examiner. Signé le 12 janvier 1841 (100 905)

Certificat du 4 octobre 1841 certifiant que Fauvel élève ... a été embarqué à bord du vaisseau l'Océan le 4 octobre 1839 et continue son service à bord de ce bâtiment. (100 841)

Certificat du 7 octobre 1841 du Commandant du vaisseau l'Océan . M; Fauvel a fait toute sa navigation d'élève de 2^{ème} classe sur ce bâtiment, qu'il a apporté beaucoup de zèle dans l'accomplissement de ses devoirs, et notamment dans le détail de la côte auquel il était occupé, et fait preuve d'aptitude, d'une excellente conduite, il s'est aussi livré à des calculs nautiques chaque fois que les circonstances de la navigation lui ont fourni l'occasion. (100 854)

Lettre du 10 ?? 1848 ??? d'Auguste Fauvel au Major de la Marine du port de Cherbourg, pour expliquer qu'il n'a jamais servi au port de Brest sinon 4 mois avant un désarmement et qu'il demande son affectation à Cherbourg, où des intérêts de famille qu'il prie de bien vouloir prendre en considération. Et ce jusqu'à son prochain embarquement. (100 817)

Lettre du 18 mai 1848 de la préfecture maritime de Cherbourg indiquant que l'enseigne de vaisseau Fauvel qui appartient au port de Brest, demande à être rattaché au port de Cherbourg, demande que l'on soutient. (100 832)

Le mariage d'Auguste Fauvel et de Mathilde Cappe

8 janvier 1851, rapport au Ministre

Le préfet maritime de Cherbourg transmet au Ministre une demande formée par le Lieutenant Fauvel Auguste Alexandre, afin d'obtenir l'autorisation de se marier avec Melle Mathilde Cappe, fille d'un ancien négociant demeurant à Cherbourg.

Un certificat joint à cette demande constate que Melle Cappe qui appartient à une famille honorable, aura en mariage 1 200 francs de revenu, et que ses espérances de fortune peuvent être évaluées à environ 120 000 francs.

Cette union paraissant offrir les convenances désirables, j'ai l'honneur de proposer au Ministre de vouloir bien autoriser M. Fauvel à la conclure.

Signé le directeur du Personnel militaire et des mouvements de la flotte. (100 734 et 745)

Courrier de la Préfecture maritime pour le même objet, précisant que le père de Mathilde est Victor Cappe, propriétaire. (100 755)

Courrier d'Auguste Fauvel au Major le 20? Décembre 1850

J'ai l'honneur de vous adresser une demande d'autorisation de mariage que je vous prie de faire parvenir au Ministre par l'intermédiaire de M. Le préfet maritime.

Je joins à cette demande cinq pièces formant la totalité de celles exigées par les règlements pour obtenir l'autorisation du Ministre. (100 893)

Le commandement d'Auguste Fauvel sur le Fulton

Dépêche télégraphique du Cabinet du Ministre au Préfet maritime de Cherbourg du 7 juin 1856
Dirigez immédiatement sur Brest le lieutenant de vaisseau Fauvel appelé à prendre le commandement du Fulton. (100 713)

Le capitaine Fauvel, du Fulton, vient de rallier mon pavillon, son navire est bien tenu. Cet officier est intelligent, zélé et dévoué. Je viens de lui confier une mission, et j'ai la confiance qu'il l'accomplira à mon entière satisfaction.

Le C A de Gueydon, ct la station des Antilles, 25 sept. 1857 (095 631)

Témoignage de satisfaction adressé par le Ministre le 24 mars 1858, à Mr le Lieutenant de Vaisseau Fauvel , ct le Fulton, au sujet de ses expériences sur l'emploi des charbons anthracite de Pensylvanie. Autre témoignage de satisfaction adressé à Mr Fauvel, le 31 mars 1858, pour la manière dont il s'est acquitté de la mission qui lui avait été confiée, de conduire à son poste le consul-général de France à Port-au-Prince.

M. Le Lieutenant de Vaisseau Fauvel, commandant le Fulton, ... convenablement, Conduite, moralité excellentes, santé laissant à désirer. Signé M. Lagrange, commissaire ordonnateur à la Martinique, Gouverneur par intérim, le 17 octobre 1856

Note Cap. Fauvel, du Fulton, vient de rallier mon pavillon, son navire est bien tenu. Cet officier est intelligent, zélé et dévoué. Je viens de lui confier une mission et j'ai la confiance qu'il l'accomplira à mon entière satisfaction. Signé le C.A. de Gueydon commandant la Station des Antilles, le 25 septembre 1857

Le 24 mars 1858, autre témoignage de satisfaction adressé par le Ministre à M. le Lieutenant de vaisseau Fauvel, commandant le Fulton, au sujet de ses expériences dans l'emploi des charbons anthracite de Pensylvanie. (095 619)

Lettre du Ministre à M. le C.A. commandant en chef la station navale des Antilles et du Golfe du Mexique, du 24 mars 1858

... J'ai reçu la lettre en date du 17 décembre 1857 par laquelle vous m'avez transmis un rapport le M. le capitaine de l'aviso à vapeur le Fulton, concernant les expériences que j'avais prescrit de faire sur les charbons anthracite de Pennsylvanie. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt ce rapport qui présente des renseignements très utiles et très complets sur la question de l'emploi de l'anthracite à bords des bâtiments à vapeur.

Je vous prie de témoigner ma satisfaction à M. le lieutenant de vaisseau Fauvel pour la manière dont il s'est acquitté de a mission que vous lui aviez confiée. Je ferai aussi adresser des remerciement au Gouvernement des Etats-Unis pour l'empressement avec lequel il a bien voulu faciliter les essais dont il s'agit, en désignant dans ce but deux ingénieurs. MM Martin et Stinnors dont M. Fauvel s'est à plu à signaler tout particulièrement les bons offices. (100 621)

Lettre du 31 mars 1858 pour transmettre les remerciements de M. Meltiner ? qui n'a qu'à se louer de son séjour à bord du Fulton et des égards dont il é été l'objet à bord de ce bâtiment. Veuillez transmettre ... (100 649)

Sauvetage d'un bâtiment en détresse

A bord, 738 immigrants indiens, s'est échoué à l'entrée de la passe de la Pointe à Pitre, sur le banc de l'étier à cosson ? La position était critique, la brise soufflait fraîche du sud, c'est-à-dire du large, et la pluie tombait à torrents...

Après 21 heures d'efforts incessants, dirigés avec autant de dévouement que d', je trouve dans M. Fauvel, son capitaine, le concours le plus dévoué, le plus intelligent et le plus utile, concours de tous les jours et de toutes les circonstances. Je n'ai pas laissé M. Fauvel inactif sur la rade de la Pointe à Pitre, je l'ai chargé de la continuation ou de la révision des études intelligence par le Capitaine Fauvel du Fulton, l'Emile ? Perrine , a été retiré et mouillé en sûreté dans la rade.

Depuis que le Fulton est attaché à la station locale concernant la passe, de la ?? et de l'inscription maritime, de l'organisation des régates pour la fête de l'Empereur M. Fauvel a prouvé et pourrait à tout avec l'entrain et l'intelligence qu'il porte en toutes choses. C'est un de ces capitaines qui savent animer leur équipage de leur esprit, et qui un jour donné, recueillent le fruit et la récompense de leurs soins et de leurs enseignements. C'est ainsi que la plupart du temps sinon toujours, la belle conduite de l'équipage fait l'éloge du capitaine. Signé Touchand , camp Jacob, 19 juin 1858

Officier très intelligent, instruit et capable, a parfaitement rempli les missions dont je l'ai chargé.
Proposé pour le grade de capitaine de frégate, signé le C.A.du Gueydon, commandant de la station des Antilles, le 19 novembre 1858 (095 631)

Le 8 octobre 1858, le Prince chargé du ministère de l'Algérie et des Colonies transmet au ministre de la Marine l'extrait, ci-après relaté d'une lettre du Gouverneur de la Guadeloupe, rendant compte du sauvetage de l'Emile Pireuse? par le Fulton. S.A.J. s'associe aux éloges donnés par le Cap de Vaisseau Touchard aux officiers et marins du Fulton pour leur témoigner sa satisfaction. (095 624)

Le C.A. d'Aboville, major général ajoute excellent officier sous tous les rapports, "pour le grade de capitaine de frégate". Même note et même proposition du V.A. Benoist ?

Conduite, moralité très bonnes, santé faible. Bonne aptitude aux diverses branches du métier, parle l'anglais. Bon officier ; Bonne tenue; zélé et animé d'un excellent esprit.

Proposé pour l'avancement.

En 1857, Auguste Fauvel est atteint d'une grave conjonctivite qu'il ne parvient pas à guérir et qui va interrompre sa carrière

Certificat "très pressé" pour mettre A Fauvel en non activité temporaire (095 915)
note de l'Inspecteur général du service de santé de la marine du 12 août 1861 :

Avis du 9 août 1861 pour justifier qu'une contre visite soit réalisée (095 951)
visites, contre visites pour la non activité. (100 006, 015, 024, 043, 052, 105, 119, 138)

Le dernier : ... Cet officier distingué se trouve atteint d'une grave affection de la vue, conséquence de son service sous les latitudes élevées, il y aurait danger à le laisser plus longtemps sous l'influence du soleil des Antilles. Il m'a exhibé au surplus une lettre particulière de M. le Contre-Amiral de Gueydon, l'engageant à partir au plus tôt, lettre sur le vu de laquelle je me suis décidé à lui délivrer son congé après avoir donné avis à (100 157)

M. Fauvel atteint d'amblyopie commençante et de conjonctivite
... Un congé de six mois ne saurait suffire pour la guérison de cette maladie qui n'est pas cependant radicalement incurable et dont la constatation a été opérée selon les formes prescrites. Pour ces causes je suis de l'avis qu'il y a lieu de mettre M.Fauvel en non-activité pour infirmité temporaire. (095 926)

Au mois de juin 1857, M. Fauvel fut pris à la mer d'une conjonctivite légère de l'œil droit qui ne le força nullement à renoncer à ses occupations prenantes habituelles et pour laquelle il ne fit aucun traitement régulier. Le mal qui avait débuté avec la forme subaigüe presque chronique, persista avec des alternatives de mieux être, quand M. Fauvel pouvait rester quelques temps sans travailler et d'exacerbations sévères le plus souvent sous l'influence de travaux assidus de lecture et d'écriture, dues quelquefois aussi à des ??? toujours que M. Fauvel ??? assez fréquemment vers le cerveau ? dont l'état congestif n'est pas pour peu, sans doute, dans la persistance de cette conjonctivite. Déjà deux, depuis un an, j'ai été obligé de saigner , largement et de purger le Capitaine Fauvel pour des congestions cérébrales violentes que dans les deux cas, nous n'avions pas su prévenir.

Cependant, peu à peu, les vaisseaux de la conjonctive se dilataient davantage, l'injection était devenue permanente surtout vers l'angle externe, où il y avait toujours une large arbroisation très apparente, l'inflammation avait gagné la paupière inférieure, l'œil gauche s'était un peu pris lui aussi, et malgré tout cela, M. Fauvel chez lequel j'avais tenté de ramener pour ?? pris fort longtemps un flux ??? supprimé, ne pouvait jamais ... en raison des exigences de sa position et des travaux qu'on lui confiant , se résoudre à garder pendant quelque temps le repos complet que je lui avais prescrit et sans lequel, selon moi, tout traitement eut été inutile. Il se bornait à r

Prendre quelques légers laxatifs de temps à autre et à faire des applications, d'eau fraîche sur l'œil.

A notre arrivée à la Pointe à pitre un médecin l'engagea à se servir d'un collyre qui faisait merveille, disait-il, et qui devait amener une sûre et prompte guérison. A la recommandation de ce vieux praticien, j'essaie du collyre mais ?? prévenant le malade que je comptais pour ... guérison aussi rapide ; qu'à une affection chronique il fallait apporter un traitement chronique et que tôt ou tard, il serait obligé sans doute d'en venir à la médication plus complète que je lui avais proposée . Mes prévisions ne le ???, après 8 jours d'instillations du collyre en question et malgré son repos absolu de la vision, les deux yeux, le droit ... étaient devenus le siège de douleurs très vives, la conjonctive était plus rouge que jamais, la paupière avait une sécrétion purulente, qu'un larmoiement abondant entraînait avec peine, et chaque matin au réveil, l'œil droit était baigné de pus.

M. Fauvel se décida alors à suivre mes conseils. Je fis alterner deux application de ??? aux mastoïdes avec deux purgatifs, et après les quatre jours que j'y avis employés, les yeux étaient devenus moins injectés, moins douloureux, la paupière plus pâle tendait à revenir à sa coloration normale et la ??? purulente était presque complètement tarie. Je voulais profiter de la chute de l'inflammation pour passer un ??? à la nuque et ... s'il en était besoin d'un collyre légèrement astringent, lorsque l'échouage d'un bâtiment qui est venu forcer M. Fauvel à sortir du repos auquel je l'avais condamné puis l'invitation du gouverneur qui le pressait de se rendre à l'hôpital me firent remettre cette petite opération qu'il devra sans doute à des soins plus éclairés. (100 330)

... nous l'avons trouvé atteint d'une ... chronique grande ..?? Cette affection ... a résisté aux divers traitements engagés contre elle. Aujourd'hui il y a congestion indésirable ? de tout l'appareil de la réseaux et amblyopie. La maladie dont M. Fauvel est atteint ne pourrait que s'aggraver dans l'influence de la chaleur et de la vive lumière du climat des Antilles. Fait le 5 octobre 1858.

En conséquence, estimons que M. Fauvel est dans l'indispensable nécessité d'obtenir un congé de convalescence pour la France. Fait le 5 octobre 1858. Confirmé par une contre-visite. (100 213 et 219)

Certificat de visite du 5 octobre 1858 : ... Aujourd'hui, il y a congestion considérable de tout l'appareil de la vision et amblyopie La maladie ne pourrait que s'aggraver sous l'influence de la chaleur et de la vive lumière du climat des Antilles En conséquence ... indispensable nécessité ... pour la France.

Et contre visite...(100 559)

Je ne veux pas laisser partir cet officier sans vous dire tout le bien que je pense de lui. Je le considère comme un homme d'une grande valeur sous tous rapports du métier et sous le rapport du caractère et de l'intelligence. Il quitte son commandement avec un profond regret et je le considère comme un soldat qui abandonne son poste, oui, mais c'est constraint par la maladie. Il le quitte en soldat blessé, qui a lutté longtemps contre le mal, trop longtemps peut-être et qui n'a plus la force nécessaire à l'accomplissement du devoir. Cap. De Vaisseau Touchard, Gouv. de la Guadeloupe, 28 octobre 1858

Le C.A Fabre, Préfet maritime, appuie la proposition. (095 601)

Conduite, moralité très bonnes, santé faible, Bonne aptitude aux diverses branches des métiers, parle l'anglais. Bon officier, bonne tenue, zélé et animé d'un excellent esprit.

Proposé pour l'avancement. Signé le Capitaine de Vaisseau Robin du Parc, major général de la marine Cherbourg, le 20 oct. 1859

Un examen de sa vue, assez technique (100 245)

Un petit mot adressé par le commandant en chef de la Station navale des Antilles et du Golfe du Mexique :

Cher Fauvel, je pars demain et je viens d'avoir de vos nouvelles par votre second, ces nouvelles ne me satisfont point. Si vos yeux ne vont pas mieux, n'hésitez pas pour partir, cela se ??? est rops légitime. Vous vous rétablirez plus vite plus sûrement en France. Adieu, cher ami, tout à vous de cœur. Signé Gueydon ? (100 403)

J'ai l'honneur de rendre compte à V. Exc. que j'ai accordé un congé de convalescence à M. Fauvel qui se trouve atteint d'une grave affection de la vue, conséquence de son service sous les latitudes élevées.

... Vu ... Atteste que M. Fauvel, Lieutenant de Vaisseau commandant l'aviso à vapeur le Fulton, atteint de conjonctivite chronique granuleuse qui s'aggrave sous le climat des zones torrides, est dans l'indispensable nécessité d'obtenir un congé de convalescence pour France,

Ordonne à M. Fauvel ... de remettre le commandement du Fulton à M. Huart Armand, lieutenant de vaisseau ...

le 10 octobre 1858, le capitaine de vaisseau chargé de la direction du service de la station navale des Antilles et du Golfe du Mexique. (100 439)

Lettre de Fort de France du 24 octobre 1858 adressée au Ministre :

...conjonctivite chronique granuleuse qui depuis quinze mois a résisté aux divers traitements dirigés contre elle. J'ai autorisé en conséquence M. Fauvel à effectuer son retour en France, soit par la voie du packet anglais dans les conditions ordinaires qui règlent les frais de passage, soit par la Seine?. Mais la maladie dont M. Fauvel est atteint a fait dans ces derniers temps de si rapides progrès qu'il y a lieu de penser qu'il choisira la première voie.

J'ai désigné M. Huart ...digne de cette marque de confiance pour remplacer provisoirement M. Fauvel dans le commandement du Fulton. (110 527)

Lettre du cabinet du gouverneur, de la Guadeloupe, du 27 octobre 1858 (100 419)

M. le capitaine, j'ai l'honneur de vous faire connaître que, vu la lettre que M. le C.Amiral de Gueydon que vous m'avez présentée, j'ai autorisé votre départ pour la France par le Perthu ? au 28. D'autres considérations que vous avez fait valoir auprès de moi et notamment l'urgence déclarée par le certificat du C. de santé également m'en prie dans l'autorisation donnée. Si le Perthu du 28 amène votre remplaçant, vous serez ... (100 419)

Courrier pour que le commandement du bâtiment soit remis au second dans l'attente du nouveau commandant en chef. (100 430)

Autorisation idem du 2 décembre 1858 du Préfet maritime du 1^{er} arrondissement de Paris. (100 451)

Note manuscrite d'Auguste Fauvel qui relate son périple et demande que sa solde soit bien calculée selon les jours précis

Ai quitté le Fulton le 28 octobre, pour m'embarquer sur le Solent, qui m'a conduit à Thomas, où je suis passé sur le transatlantique Magdaléna qui m'a ramené en Europe. Arrivé à Southampton le 19 novembre, je suis passé au Havre où j'ai débarqué le 20, de là directement à Paris lieu de ma destination. ... j'ai été payé ... mais ... (100 550)

Certificat médical établi le 2 juin 1859 : son état de santé interdit en ce moment la navigation, mais permet le service à terre. (100 505)

Le capitaine De Vaisseau Robin du Parc, major général de la Marine, Cherbourg, 20 octobre 1859. Le C.Amiral Fabre, Préfet maritime, approuve la proposition.

Depuis que M. Fauvel commande les bâtiments en réserve, il montre le zèle le plus intelligent pour la conservation de l'important matériel qui lui a été confié.

Le Cap. De Vaisseau Robinet de Plas, commandant supérieur des bâtiments à vapeur à Cherbourg, 1^{er} novembre 1859.

Signé Le C. A d'Aboville, major général, ajoute. Excellent officier sous tous les rapports qui mérite le grade de Capitaine de frégate. (095624)

Rappel de ses états de service

21 Octobre 1858 Atteint d'une conjonctivite, on lui prescrit un congé de convalescence
27 octobre 1858 sur l'avis du conseil de santé, M. Fauvel ... le commandement du Fulton et rentre en France

28 oct 1858 Avis de la concession d'un congé de convalescence accordé à M. Fauvel
9 août 1861 Désignation d'un officier général pour la contre-visite de M. Fauvel (Certificat de contre visite).

16 août 1861 Mise en non activité pour infirmité temporaire

11 novembre 1863 Il est admis à la retraite sur sa demande (095724)

Le reclassement à Cherbourg

Depuis que M. Fauvel commande les bâtiments en réserve, il montre le zèle le plus intelligent pour la conservation de l'important matériel qui lui a été confié.

Le Cap. De Vaisseau Robinet de Plas, commandant supérieur des bâtiments à vapeur à Cherbourg, 1^{er} novembre 1859.

Le C. A d'Aboville, major général, ajoute. Excellent officier sous tous les rapports qui mérite le grade de Capitaine de frégate. (095 624)

Officier des plus distingués, compte onze ans de grade, figure au tableau d'avancement depuis deux ans, a commandé la réserve sous mes ordres, a été avec une grande distinction officier second , Fauvel en escadre et en toute espèce de navires.

Proposé pour le grade de capitaine de frégate, signé Let A bouet Willaumer, préfet maritime de Toulon, juillet 1861

Officier studieux, très intelligent, et doué de beaucoup de fermeté. Officier hors ligne. M. Fauvel est en ce moment en non-activité pour infirmité temporaire (maladie des organes de la vue).

Le C.A d'Aboville, major général de la marine à Cherbourg, 15 octobre 1861 (095 724)

Demande au Ministre le 16 août 1861 de mettre A Fauvel en non activité pour infirmités temporaires (095 844 et 902)

Une recrudescence me forçait de quitter le commandement de la Réserve à Cherbourg, et d'après le rapport de la Commission de visite à ... , j'étais placé le même mois en disponibilité pour infirmités temporaires. Depuis lors, l'état de mes yeux ne s'étant pas sensiblement modifié, je me vois à regret d'abandonner toute idée de reprendre du service actif et de prier votre Excellence de vouloir bien m'autoriser à faire valoir mes droits à la retraite.

Lettre d'Auguste Fauvel au Ministre , le 13 novembre 1863 : A la suite d'une ophtalmie contractée aux Antilles en 1857, j'étais obligé à la fin de cette même année de quitter le commandement de l'aviso à vapeur le Fulton pour venir me faire traiter en France pendant un congé ??? durée de six mois. (095 832)

Auguste Fauvel en vient à demander sa mise à la retraite à 42 ans

En août 1861, une recrudescence me forçait de quitter le commandement de la Réserve de Cherbourg, et ??? le rapport de la Commission de visite à ??? , j'étais placé le même mois en disponibilité pour infirmité temporaire.

Depuis lors, l'état de mes yeux ne s'étant pas sensiblement modifié, je me vois à regret ??? d'abandonner toute idée de reprendre du service actif et de prier votre Excellence de vouloir bien m'autoriser à faire valoir mes droits à la Retraite.

Signé Lieutenant de Vaisseau de 1^{ère} classe A. Fauvel

Lettre d'Auguste au Ministre :

A la suite d'une ophtalmie contractée aux Antilles en 1857, j'étais obligé à la fin de cette même année de quitter le commandement de l'aviso à vapeur le Fulton pour venir me faire traiter en France pendant un congé ??? durée de six mois. En août 1861, une recrudescence me forçait de quitter le commandement de la Réserve de Cherbourg, et ??? le rapport de la Commission de visite à ??? , j'étais placé le même mois en disponibilité pour infirmité temporaire. Depuis lors, l'état de mes yeux ne s'étant pas sensiblement modifié, je me vois à regret ??? d'abandonner toute idée de reprendre du service actif et de prier votre Excellence de vouloir bien m'autoriser à faire valoir mes droits à la Retraite. J'ai l'honneur ... Signé Lieutenant de Vaisseau de 1^{ère} classe A. Fauvel (095 832)

Ministère de la marine et des Colonies

Rapport au Ministre, le 19 novembre 1863 :

Le Préfet maritime de Cherbourg a transmis au Ministre en émettant un avis favorable, une demande formée par le Lieutenant de Vaisseau Fauvel (Auguste Alexandre) qui est en non activité pour infirmités temporaires depuis le 16 août 1861, à l'effet d'être admis à la retraite. Cet officier réunit plus de 25 années de services effectifs et sa mauvaise santé ne paraît pas pouvoir lui permettre de les continuer. Dans cet état de choses j'ai l'honneur de proposer à son Excellence de vouloir bien accueillir la demande de M. Fauvel et d'admettre cet officier à faire valoir ses droits à la retraite à titre d'ancienneté de services. Signé le Contre Amiral chef d'Etat Major de la 1^{ère} Direction de la Roncière Le mon.. (095733)

Relatif à la demande de retraite. (095 754, 09 805)

Rappel de ses états de service et ..

21 Octobre 1858 Atteint d'une conjonctivite, on lui prescrit un congé de convalescence
27 octobre 1858 sur l'avis du conseil de santé, M. Fauvel ... le commandement du Fulton et rentre en France
28 oct 1858 Avis de la consellion d'un congé de convalescence accordé à M. Fauvel
9 août 1861 Désignation d'un officier général pour la contre-visite de M. Fauvel (Certificat de contre visite).
16 août 1861 Mise en non activité pour infirmité temporaire

11novembre 1863 : Il est admis à la retraite sur sa demande (095 724)

095 754, et 805, Relatifs à la demande de retraite
101 508 et 525 Liquidation pour Auguste :

Etats de service

Elève de l'Ecole navale, le 4 novembre 1837
Elève de la Marine (2^{ème} classe) 1^{er} septembre 1839
Elève de 1^{ère} classe 1^{er} novembre 1841
Enseigne de Vaisseau 16 novembre 1843
Lieutenant de vaisseau le 1^{er} janvier 1850
Jusqu'au 20 décembre 1863

101 546 : intéressant tableau des dates de tous les traités de paix de 1778 à 1858

Pour Auguste ;

A la mer en paix 12 ans 6 mois 6 jours

A la mer, en guerre, 1 ans 4 mois, 26 jours

Sur les rades France à bord des vaisseaux école : 1 an 9 mois 27 jours

Dans le port, à bord des bâtiments 1 an 2 mois, 25 jours

A terre, en paix : 9 ans 20 jours

Total pour le compte de l'Etat 26 ans, 14 jours

Etabli le 28 novembre 1863

La pension d'Auguste est arrêtée le 26 janvier 1864 à 2 204 francs par an. (101 546)

Divers calculs et lettres sur la retraite. (De 101 601 à 101 642)

Auguste écrit : les relevés de dates sont exacts mais demande si mes service sur la Prudente dont la plus grande partie s'est passée en croisière sur le Cote de Madagascar, alors que nous étions en hostilités avec de pays, ne devraient pas être décomptés tout ou partie comme en temps de guerre ?
Daté du 24 novembre 1863 (101 651)

Ses états de service dans la marine

Elève de l'Ecole navale, le 4 novembre 1837
Elève de la Marine (2^{ème} classe) 1^{er} septembre 1839
Elève de 1^{ère} classe 1^{er} novembre 1841
Enseigne de Vaisseau 16 novembre 1843
Lieutenant de vaisseau le 1^{er} janvier 1850
Jusqu'au 20 décembre 1863 (101 508 et 525)

Rappel des dates de tous les traités de paix de 1778 à 1858

Et pour Auguste :

A la mer en paix 12 ans 6 mois 6 jours
A la mer, en guerre, 1 an 4 mois, 26 jours
Sur les rades France à bord des vaisseaux école : 1 an 9 mois 27 jours
Dans le port, à bord des bâtiments 1 an 2 mois, 25 jours
A terre, en paix : 9 ans 20 jours
Total pour le compte de l'Etat 26 ans, 14 jours
Etabli le 28 novembre 1863 (101 546)

A son décès, sa veuve Mathilde Cappe, doit demander la pension de réversion d'Auguste

Liquidation de la pension d'Auguste versée) à Mathilde Cappe (demeurant au 7 rue Asselin).
Montant pour Auguste : 18 090 et réversion 9 045, Pour l'exercice 1928 : 7630 (101 256)
sur la liquidation de la retraite. (101 310, 317, 325)
Est indiqué la durée du service d'Auguste : 34 ans 11 mois
calcul sur la pension (101 336 - 427)
les campagnes d'Auguste à la mer en paix 12 ans, 8 mois, 11j, à la mer en guerre 1 an, 5 mois, 19
jours,
Sur le vaisseau Ecole 1 an, 10 mois,
Total 34 ans, 11 mois (101 434)
Décompte total de la pension fait au moment de la liquidation : 8 657 F (101 443)
101 452 liquidation pour Mathilde Cappe
101 501 calcul pour la veuve : 530
101 508 et 525 Liquidation pour Auguste :
Elève de l'Ecole navale, le 4 novembre 1837
Elève de la Marine (2^{ème} classe) 1^{er} septembre 1839
Elève de 1^{ère} classe 1^{er} novembre 1841
Enseigne de Vaisseau 16 novembre 1843
Lieutenant de vaisseau le 1^{er} janvier 1850
Jusqu'au 20 décembre 1863